

Hôpital Cochin Port-Royal AP-HP



HÔPITAL COCHIN 27 Rue du faubourg Saint-Jacques 75679 PARIS Cedex 14

Standard: 01 58 41 41 41

POLE : PÉRINATOLOGIE PÉRICONCEPTOLOGIE GYNÉCOLOGIE

Pr François GOFFINET Président de la Collégiale des Gynécologues-Obstétriciens D'Ile de France

Tel. 01.58.41.38.00 Fax. 01.58.41.38.01 A l'attention de Madame Katia JULIENNE

Directrice

Direction Générale de l'offre de Soins

Paris le 8 Juillet 2021

Madame la Directrice de la DGOS,

Ce courrier afin de vous alerter sur la situation particulièrement difficile et à haut risque sanitaire que rencontrent actuellement les maternités franciliennes en rapport avec les effectifs de sages-femmes hospitalières.

Depuis plusieurs années, des évolutions liées aux réorganisations hospitalières, avec notamment des regroupements de maternités et l'émergence de pôles de périnatalité importants en termes d'activité, ont modifié les rythmes et la nature du travail des sages-femmes. Ces évolutions, associées à la diversification des possibilités d'activités extrahospitalières pour les sages-femmes, ont conduit à une baisse de l'attractivité des carrières hospitalières, en particulier lorsque celle-ci comportent une activité en salle de naissance ou aux urgences obstétricales.

Cette baisse de l'attractivité est patente et se manifeste dans les services hospitaliers publics et privés à but non lucratif par d'importantes difficultés de recrutement. Ces recrutements ne compensent actuellement plus les départs de sages-femmes qui choisissent de quitter l'hôpital pour s'orienter vers un exercice libéral extra-hospitalier.

Dès cet été, la plupart des salles de naissance des maternités franciliennes fonctionneront en sous-effectif. L'offre de soin est ainsi dégradée dans de nombreux centres avec des fermetures de plages d'échographie, de consultation d'orthogénie, voire de secteurs d'hospitalisation qui ne suffisent plus à assurer une continuité de service avec les effectifs requis, et la situation va s'aggraver. Cette situation impactera la qualité des soins et la qualité de l'accompagnement des femmes et des couples et augmentera le risque d'évènement indésirable grave. Cela aura aussi pour effet d'altérer plus encore l'attractivité des activités hospitalières.

Un plan d'action prenant en compte les besoins les plus urgents et préparant le long terme en rendant les carrières hospitalières des sages-femmes plus attractives, prenant notamment en compte la pénibilité liée au travail de nuit et de week-end, est plus que jamais nécessaire si nous ne voulons voir ces évolutions professionnelles avoir des conséquences sanitaires maternelles et périnatales. Les idées pour rendre l'activité hospitalière ne manquent pas et que nous nous tenons à votre disposition pour faire des propositions.

Au nom de la Collégiale des Gynécologues Obstétriciens d'Ile de France, du Cercle d'Etude des Gynécologues Obstétriciens de la région Île de France (CEGORIF), de la collégiale des cadres sages-femmes de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris et du collectif des coordinateurs en maïeutique d'Ile de France, autant de groupes professionnels qui représentent 85% des naissances de la région, nous vous demandons tout en œuvre pour que la situation très difficile que nous rencontrons aujourd'hui ne se pérennise pas. Cette demande de professionnels de la santé ne s'inscrit en rien dans une démarche de défense d'intérêts corporatistes. C'est tout simplement de la santé des femmes et des nouveau-nés dont il est question.

Bien à vous,

Madame Marie-Josée DUVIQUET

Pour le Collectif des coordinateurs en maieutique d'Ilde de France

Madame Sophie Guillaume

Pour la Collégiale des cadres Sages-Femmes de l'AP-HP

Pr François Goffinet

Pour la Collégiale des Gynécologues Obstétriciens d'Ile de France

Dr Ghada Hatem

Pour le Cercle d'Etude des Gynécologues Obstétriciens de la région Île de France

pour l'ensemble des signataires, F Goffinet

6.